



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

AGENCE DE COMMUNICATION A&G

ARTICLE 1.

OBJET :

Les présentes conditions générales de vente (CGV) décrivent les droits et obligations entre :

- D'une part, A&G Communication, dénommée ci-après « l'Agence »,
- Et d'autre part, toute personne physique ou morale, ci-après « le Client », ayant sollicité ou accepté un devis, une proposition commerciale, un contrat ou une commande.

L'Agence propose des prestations dans les domaines suivants :

- Conseil en communication et stratégie digitale,
- Création graphique, identité visuelle, illustrations originales,
- Création de contenus visuels et audiovisuels (photos, vidéos, drone),
- Création, refonte et maintenance de sites web (e-commerce, vitrine, forums, plateformes),
- Community management (réseaux sociaux Facebook, Instagram, TikTok, X, LinkedIn, YouTube, Twitch...)
- Impression de supports (carterie, affiches, goodies, textiles...) en interne ou via des partenaires,
- Pose de signalétiques (enseignes, vitrophanies, marquages véhicules...),
- Formation professionnelle et accompagnement sur-mesure.

ARTICLE 2.

CONTRAT ET DEVIS :

Tout projet fait l'objet d'un devis ou contrat écrit. Ce document, accompagné des présentes CGV, constitue une proposition commerciale valable 30 jours à compter de son envoi.

Par principe, la validation écrite est obligatoire. Toutefois, dans certains cas, un accord oral ou un mail expressément confirmé par l'Agence peut faire foi – cette exception devra être notifiée par écrit par l'Agence.

L'exécution de la mission peut être conditionnée à la signature d'un cahier des charges reprenant les éléments techniques, créatifs et contractuels. Toute modification ultérieure non prévue pourra être facturée.

ARTICLE 3.

ACCEPTATION :

La validation d'un devis, contrat ou bon de commande implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV, sauf stipulation contraire écrite.

ARTICLE 4.

ÉVOLUTION DES CGV :

L'Agence se réserve le droit de modifier ses CGV à tout moment. Les nouvelles CGV s'appliquent aux contrats postérieurs à leur publication.

25 rue de l'Arquebuse
51800 Sainte-Ménéhould

06 95 04 88 39
contact@artandgraf.com
artandgraf.com



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

AGENCE DE COMMUNICATION A&G

ARTICLE 5.

DROIT DE RÉTRACTATION :

- Pour les clients particuliers au sens du Code de la consommation : un droit de rétractation de 14 jours s'applique à compter de l'acceptation écrite du devis.
- Pour les professionnels, aucun droit automatique de rétractation n'est applicable sauf conditions particulières expressément acceptées.
- Si un professionnel souhaite invoquer le droit de rétractation en tant que consommateur (ex : micro-entreprise), il doit le notifier expressément à l'Agence au moment de la signature. À défaut, il engage sa propre responsabilité.
- Si une prestation a déjà commencé pendant ce délai, le Client devra régler les travaux réalisés au prorata, selon la grille tarifaire de l'Agence.

ARTICLE 6.

ANNULATION :

En cas d'annulation du fait du Client :

- L'acompte versé est conservé à titre d'indemnité,
- Si aucun paiement n'a encore été effectué, l'Agence facturera les heures engagées au tarif en vigueur.

ARTICLE 7.

PRIX :

Les prix sont exprimés en euros TTC et valables pendant 30 jours à compter de la date du devis.

Pour les forfaits annuels, des revalorisations tarifaires peuvent être appliquées avec un préavis de 6 mois, dans la limite de la législation en vigueur.

ARTICLE 8.

PAIEMENT ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT :

INFORMATION GÉNÉRALES

- Paiement par virement, chèque, CB ou espèces.
- 50% d'acompte obligatoire à la commande (hors prestations web),
- Pour le web : 50% à la mise en ligne / solde à la livraison,
- Aucun service n'est livré sans règlement complet.

Sans acompte, l'Agence ne s'engage sur aucun délai et n'engage pas sa responsabilité. En cas de retard de paiement, des pénalités légales s'appliqueront ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40€.

Pour les déplacements, prestations extérieures, à défaut de versement d'acompte, l'Agence ne garantit pas la disponibilité des intervenants avec lesquels le devis a été estimé.

ARTICLE 9.

OBLIGATIONS GÉNÉRALES :

L'Agence s'engage à une obligation de moyens, jamais de résultats garantis. Elle applique une méthodologie rigoureuse et adaptée à chaque projet.

25 rue de l'Arquebuse
51800 Sainte-Ménéhould

06 95 04 88 39
contact@artandgraf.com
artandgraf.com



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

AGENCE DE COMMUNICATION A&G

ARTICLE 10. PRESTATIONS COMMUNITY MANAGEMENT :

Les actions sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok, X, LinkedIn, Twitch, YouTube...) sont encadrées par une obligation de moyens. Aucun objectif de performance chiffrée ne peut être contractuellement exigé. À la fin du contrat, l'Agence supprime ses accès administrateurs. Toute perte d'accès ultérieure n'est pas de sa responsabilité.

ARTICLE 11. PRESTATIONS WEB :

Le cahier des charges définit l'hébergement, la maintenance, la propriété des contenus et des noms de domaine. À défaut, l'Agence conserve l'hébergement par défaut et facture son maintien.

ARTICLE 12. PRESTATIONS VIDÉOS ET TOURNAGES :

Les tournages extérieurs sont soumis aux aléas météorologiques. En cas d'impossibilité, un autre créneau sera proposé. Toutefois, aucun remboursement ne pourra être exigé si le matériel a été préparé et l'équipe mobilisée.

ARTICLE 13. PRESTATIONS DRONE :

Les tournages drone sont soumis aux autorisations légales et à la météo. L'Agence proposera des créneaux favorables, mais aucun remboursement ne sera accordé si les conditions empêchent le vol après préparation.

ARTICLE 14. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

Les créations (graphiques, vidéos, illustrations) demeurent la propriété de l'Agence sauf cession formelle. Les fichiers sources ne sont pas remis par défaut. Leur fourniture fait l'objet d'une facturation distincte.

Les illustrations originales créées par notre illustratrice sont protégées par le Code de la propriété intellectuelle. Toute réutilisation ou adaptation sans autorisation écrite est interdite.

Toute contrefaçon ou utilisation non autorisée pourra faire l'objet de poursuites. Une indemnité forfaitaire ajustable sera réclamée selon le préjudice constaté.

ARTICLE 15. PRESTATIONS IMPRIMÉES :

L'Agence conçoit et fournit des supports imprimés (carterie, affiches, textiles, objets). Elle est l'unique interlocuteur du Client, même en cas de sous-traitance.

Les tolérances techniques d'impression (marges, teintes) sont acceptées dans la limite des standards professionnels. Toute modification ou BAT supplémentaire est facturée.

25 rue de l'Arquebuse
51800 Sainte-Ménéhould

06 95 04 88 39
contact@artandgraf.com
artandgraf.com



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

AGENCE DE COMMUNICATION A&G

ARTICLE 16.

MODIFICATIONS ET VALIDATIONS :

Sauf mention dans le devis, le nombre de retours est limité à deux séries de modifications. Au-delà, toute intervention est facturée selon le tarif horaire.

Toute validation doit être écrite. En l'absence de réserve expresse dans un délai de 5 jours ouvrables après livraison, la prestation est réputée acceptée.

ARTICLE 17.

ARCHIVAGE ET RESTITUTION :

Les éléments livrés sont archivés pendant 6 mois. Au-delà, toute demande de copie ou récupération pourra faire l'objet de frais. Le Client peut demander ses rushes ou documents, sur lien sécurisé ou support fourni.

L'accès au cloud de l'Agence n'est jamais autorisé.

ARTICLE 18.

DROIT APPLICABLE - LITIGES :

En cas de litige, seule la juridiction du Tribunal de commerce de Châlons-en-Champagne est compétente.

ARTICLE 19.

FORCE MAJEURE - INEXÉCUTION :

L'Agence ne pourra être tenue responsable de l'inexécution du contrat pour tout cas de force majeure : catastrophes naturelles, panne réseau, maladie, etc.

ARTICLE 20.

MENTIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Les musiques utilisées sont libres de droit sauf mention contraire demandée par le Client,
- Les crédits de l'Agence peuvent figurer sur les supports sauf refus express du Client,
- Toute demande de cession de droits (web, illustration, photo, vidéo, logo...) fait l'objet d'un contrat spécifique.

25 rue de l'Arquebuse
51800 Sainte-Ménéhould

06 95 04 88 39
contact@artandgraf.com
artandgraf.com

Marie Guimard
CO-DIRECTRICE DE L'AGENCE A&G COMMUNICATION
Laura Bigault
CO-DIRECTRICE DE L'AGENCE A&G COMMUNICATION